

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

DÉCHIFFREMENT

DIFFUSION :

M. BURIN DES ROZIERES (2EX) X

M. BRUNO DE LEUSSE (3 EX)



WASHINGTON, LE 22 MARS 1966

RECU LE            d°            A 21.H.30

SANS DISTRIBUTION

NOS. 1655-66

SUITE A MON TELEGRAMME NO.1642.

MON CHER PRESIDENT,

LE 7 MARS VOUS M'ECRIVIEZ POUR M'INFORMER DE LA LIGNE GENERALE D'ACTION QUE VOTRE GOUVERNEMENT SE PROPOSE DE SUIVRE A L'EGARD DU TRAITE NORD ATLANTIQUE ET DES ORGANISATIONS ET ARRANGEMENTS QUI ONT ETE CREEES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS. LA LIGNE QUE VOUS PROPOSEZ AFFECTERA SI SERIEUSEMENT LA SECURITE ET LE BIEN-ETRE DE TOUS LES ETATS ALLIES QUE J'AI ESTIME IMPERATIF DE RECHERCHER LE CONSEIL DES AUTRES MEMBRES DU TRAITE AVANT DE REPENDRE DANS LE DETAIL. JE VOUDRAIS MAINTENANT PRESENTER CE QUI ME SEMBLE ETRE LES DONNEES FONDAMENTALES DE CETTE AFFAIRE.

PERMETTEZ-MOI DE COMMENCER PAR VOUS DIRE CE QU'EST LA CONCEPTION AMERICAINE DE L'OBJECTIF DU TRAITE NORD-ATLANTIQUE ET DE L'ALLIANCE QU'IL A CREEE. D'APRES NOTRE CONSTITUTION, CE TRAITE EST LA LOI CHEZ NOUS. COMME NOTRE CONSTITUTION, C'EST PLUS QU'UN DOCUMENT JURIDIQUE. C'EST LA FORME EXTERIEURE ET VISIBLE D'UNE INSTITUTION VIVANTE ... CE N'EST PAS UNE ALLIANCE POUR FAIRE LA GUERRE MAIS UNE ALLIANCE POUR MAINTENIR LA PAIX. PENDANT PRES DE DEUX DECENNIES CETTE ALLIANCE A GARANTI LA PAIX ET LA SECURITE DE LA ZONE NORD-ATLANTIQUE. ELLE A GRANDEMENT RENFORCE LA STABILITE DANS LE MONDE .

L'ALLIANCE, A NOTRE AVIS, TRADUIT DEUX IDEES IMPORTANTES. LA PREMIERE C'EST QUE SI LA GUERRE DEVAIT ECLATER DANS LA ZONE ATLANTIQUE, NOUS DEVRIONS LUTTER ENSEMBLE... ET COMBATTRE EFFICACEMENT. LA SECONDE C'EST QUE, SI NOUS AGISSONS ENSEMBLE POUR L'INTERET COMMUN EN TEMPS DE PAIX, LA GUERRE NE SE PRODUIRA PAS. L'ORGANISATION DESTINEE A METTRE EN OEUVRE CES DEUX IDEES, L'OTAN, EST DEVENUE EN FAIT UNE ORGANISATION POUR LA PAIX. A CETTE ORGANISATION, QUI EST NEE D'UNE FACON SIGNIFICATIVE DES PROPRES BESOINS ET DES PROPRES DEMANDES PRESSANTES DE LA FRANCE, LA \_\_\_\_\_ FRANCE ET DE NOMBREUX FRANCAIS DISTINGUES ONT APORTE UNE CONTRIBUTION INESTIMABLE.

L'ORGANISATION A GROUPE LES CONTRIBUTIONS DES NATIONS MEMBRES EN UN INSTRUMENT COMMUN POUR DECOURAGER LA GUERRE EN LES PREPARANT A AGIR ENSEMBLE POUR FAIRE FACE A L'AGRESSION SI L'AGRESSION DEVAIT SE PRODUIRE. JE N'AI AUCUN DOUTE QUE LA DISSUASION A ETE LE RESULTAT NON SEULEMENT DE LA COHESION MILITAIRE REALISEE, MAIS AUSSI DE L'UNITE POLITIQUE D'INTENTION QU'ELLE DEMONTRAIT. SI LA DISSOLUTION DE LA PREMIERE JETTE DES DOUTES SUR LA SECONDE, COMME CELA NE MANQUERA PAS DE LE FAIRE INEVITABLEMENT, JE CRAINS QUE CEUX QUI TROUVENT LEURS ESPOIRS DANS LA DESUNION DE L'OCCIDENT SERONT TRES ENCOURAGES. COMME VOUS LE DITES, LES CONDITIONS ONT CHANGE DEPUIS 1949. ELLES ONT GRANDEMENT CHANGE POUR LE MIEUX ET A MON AVIS CELA EST DU D'UNE FACON SIGNIFICATIVE A NOS EFFORTS COMMUNS DANS LE CADRE DU TRAITE. MAIS SI NOTRE EFFORT COLLECTIF VENAIT A FAIBLIR ET ERODAIT LA DETERMINATION COMMUNE A LAQUELLE IL CORRESPOND, LA BASE DE NOTRE STABILITE ACTUELLE SE TROUVERAIT MINEE.

DANS VOTRE LETTRE VOUS CONFIRMEZ LA FERME ENGAGEMENT PRIS PAR LA FRANCE DE LUTTER AUX COTES DE SES ALLIES SI UN MEMBRE QUELCONQUE DE L'OTAN VENAIT A SUBIR UNE AGRESSION NON PROVOQUEE. JE VOUS SUIS RECONNAISSANT DE CET ENGAGEMENT, MAIS NOUS CROYONS QU'IL Y A DAVANTAGE A FAIRE POUR REALISER UNE DISSUASION EFFICACE ET MAINTENIR LA PAIX DANS LA ZONE NORD-ATLANTIQUE.

JE SUIS SURPRIS PAR VOTRE OPINION QUE LA PRESENCE DE FORCES MILITAIRES ALLIEES SUR LE SOL FRANCAIS PORTE PREJUDICE A LA SOUVERAINETE FRANCAISE .CES FORCES Y SONT A L'INVITATION DE LA FRANCE SELON UN PLAN COMMUN AFIN D'ASSURER LA SECURITE DE LA FRANCE ET DE SES ALLIES .IL M'A TOUJOURS SEMBLE QUE LEUR PRESENCE REPONDAIT A UNE APPLICATION SAGE ET A LONGUE VUE DE LA SOUVERAINETE FRANCAISE.

EN CE QUI NOUS CONCERNE , NOUS CONTINUONS A CROIRE QUE SI LE TRAITE DOIT ETRE EFFICACE ET FAIRE FACE AUX REALITES, QUE LES MEMBRES DE L'ALLIANCE DEVRAIENT PREPARER LES STRUCTURES DE COMMANDEMENT, LES PLANS STRATEGIQUES ET TACTIQUES, LES FORCES EXISTANTES ET LEURS AFFECTATIONS AL'OTAN AVANT TOUTE CRISE AFIN DE LES EMPLOYER EN CAS DE CRISE. LES ARRANGEMENTS DEL'OTAN DEVRAIENT REFLETER LES IMPERATIFS TECHNOLOGIQUES ET STRATEGIQUES DE NOTRE TEMPS. ETRE PRET A COMBATTRE INSTANTANEMENT SELON LES PLANS ET DES PROCEDURES AGREEES, ETUDIES ET MIS EN PRATIQUE EN TEMPS DE PAIX ACCROIT CONSIDERABLEMENT NOTRE PUISSANCE COMMUNE. NOUS CONTINUERONS A L'EGARD DE L'OTAN A APPLIQUER NOTRE POLITIQUE DE PARTICIPATION ET DE COOPERATION TOTALES . NOUS CROYONS QUE LES NATIONS MEMBRES TRAVAILLANT ENSEMBLE DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE DEVRAIENT S'ADAPTER AUX ARRANGEMENTS ET ORGANISATIONS SELON LES BESOINS DE L'HEURE.

JE NE CONSIDERE PAS QUE CETTE PARTICIPATION ET CETTE COOPERATION CONSTITUENT UNE ENTORSE A NOTRE PROPRE SOUVERAINETE OU A CELLE DE L'UN QUELCONQUE DE NOS ALLIES . A MON AVIS CELA REFLETE UN EXERCICE DE LA SOUVERAINETE QUI CORRESPOND AUX PLUS HAUTES TRADITIONS DE L'INTERET NATIONAL BIEN COMPRIS.

LE TRAITE NORD-ATLANTIQUE ENGAGE SES SIGNATAIRES A ACCORDER LEUR ASSISTANCE A TOUT MEMBRE QUI SERAIT L'OBJET D'UNE ATTAQUE ARMEE DANS LES ZONES SPECIFIEES. LES GOUVERNEMENTS, NATURELLEMENT , DOIVENT TENIR LEURS ENGAGEMENTS SUIVANT LEURS PROPRES PROCEDURES CONSTITUTIONNELLES. MAIS CES ENGAGEMENTS DEVRAIENT ETRE

